



Géraud Spire

© Bruno Gouhouri

2010, l'indispensable retour à l'économie réelle

L'année 2010 marquera dans l'histoire économique le début d'une ère nouvelle. La crise de 2009 nous a rappelé combien il est dangereux de s'écarter des fondamentaux et de confier le monde et son développement aux financiers. Les grands chantiers de notre nouveau monde viennent de s'ouvrir.

La RGPP, les Assises des Territoires Ruraux, les Etats Généraux de l'Industrie, la réforme des CCI, la réforme des collectivités locales, le développement durable, les énergies renouvelables... nous appellent tous à participer à la profonde mutation économique, sociale, institutionnelle et culturelle qui touche notre pays, comme d'ailleurs les autres pays du monde.

En ce qui concerne la CCI des Ardennes, nous n'avons pas attendu que l'on nous pousse vers la réforme pour faire évoluer nos structures et nos modes d'organisation et de fonctionnement.

Trois objectifs majeurs ont toujours dirigé nos actions :

- l'amélioration constante de nos performances par la recherche permanente de la meilleure organisation et l'élévation de nos compétences,
- le partenariat et le travail partagé entre toutes les institutions et tous les organismes, dans le respect de leur légitimité et de leurs sphères d'attributions,
- le renforcement des avantages concurrentiels de notre territoire départemental et de ses entreprises.

La réforme du réseau des CCI correspond parfaitement à la stratégie que nous conduisons depuis 2005.

Réduction des coûts de fonctionnement par maîtrise interne des charges et mutualisation des fonctions support au niveau régional nous ont permis de maintenir notre taux de pression fiscale parmi les plus bas de France et le plus bas de la Région Champagne-Ardenne, tout en développant les services aux entreprises.

Pour 2010, nous poursuivons nos efforts avec une réduction de 5% de notre ressource fiscale.

Nous répondons ainsi aux incitations de l'Etat et au besoin d'allègement des charges des entreprises.

C'est dire que je soutiens sans réserve le projet de réforme qui sera bientôt examiné par l'Assemblée Nationale et le Sénat et que j'y vois l'évolution indispensable qui replacera les CCI dans leurs véritables missions de représentation et d'appui aux entreprises, d'animation et de développement économiques, car ce sont les créateurs et les entrepreneurs qui bâtissent durablement nos espaces de vie.

C'est dans cet esprit de pionnier et d'avant-gardiste que je vous propose d'aborder cette année 2010 pour laquelle je vous souhaite santé, bonheur et prospérité.

Géraud Spire
Président de la CCI des Ardennes

Ujef
L'INFORMATION
D'ENTREPRISES

"Ardenne économique", trimestriel d'informations économiques de la CCI des Ardennes, 18 A, avenue Georges Comeau 08000 Charleville-Mézières. Tél : 03 24 56 62 62 - Fax : 03 24 56 62 22.

e-mail : ardenneeconomique@ardennes.cci.fr

Directeur de la Publication : Géraud SPIRE.

Comité de rédaction : Géraud SPIRE - Jean-Claude CHEF

Jean-Pierre LEGROS - Jean-Claude SAVOY - Martine MÉLONI - Stella DMYTRYK.

Agence Conseil : Essentiel SDM - Tél : 03 26 04 04 07.

Direction Artistique : Michel COLOMBO - Rédaction : Yves-Marie LUCOT.

Régie Publicitaire : Palm Communication - Tél : 03 24 56 03 03.

Impression : SOPAIC IMPRIMERIE. Rue Fr. Urano - 08000 WARCQ

Tirage : 9 500 exemplaires - Abonnement annuel : 6 euros.

Dépôt légal : décembre 2009 - Publication membre de l'U.J.J.E.F.

Reproduction interdite sauf accord préalable.